

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : mercredi 24 novembre 2021 à 18 heures 30

Date de la convocation : 18 novembre 2021

Date de l'affichage : 18 novembre 2021

Présents : 11 **Membres en exercice** : 14 **Absents** : 3

Présents : Claude AMAN, Véronique AMALRIC, Patrick ANDRIOTI, David BRONCANO, Dolorès CARBONELL, Gisèle JEANET, Valérie MANENT, Fabienne MARTINAGE, Daniel MARTINEZ, Roger SANCHEZ, Robert TURQUAY.

Absent : Nicolas GAUBERT, Pierre-Manuel GARCIA, Patrick MILANI.

Secrétaire : Roger SANCHEZ.

Madame le Maire, Fabienne Martinage a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 11 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales était remplie. Madame le Maire déclare la séance ouverte à 18h30. Monsieur Roger Sanchez est désigné secrétaire de séance.

I – Approbation du compte rendu du procès-verbal de la séance du 27 octobre 2021 :

Le compte rendu n'amenant aucune remarque, il est adopté à l'unanimité des membres présents.

Accord à l'unanimité

II – Compte rendu des décisions prises par le Maire:

- Renonciation au droit de préemption :
Parcelle A1311 (802m²) pour 230 000 €.
- Acceptation devis : Labeur : garde-corps pour un escalier 4 385 €HT.
- Acceptation devis : Matériaux net : grille de défense (pool house tennis) 690 €HT.

III- Aire de lavage : mesures d'aide aux viticulteurs suite au gel de 2021 :

Madame le Maire donne lecture au conseil de la délibération prise le 25 octobre par le SIVU DES AIRES DE LAVAGES qui propose par solidarité avec les viticulteurs impactés par les gelées du printemps de les exonérer du paiement des forfaits machine à vendanger et pulvérisateur.

Il indique que cette somme représente globalement 7.400 € et sera prise en charge par les communes au prorata des taux appliqués pour le calcul des participations communales.

Pour notre commune elle s'élève à 592€.

Accord à l'unanimité

IV - Avenant au contrat de prévoyance collective MNT maintien de salaire :

Suite à une forte hausse du nombre et de la durée des arrêts de travail, la MNT augmente les taux de cotisation de ses garanties au 1^{er} janvier 2022. Ce taux passe de 2,45% à 2,90%.

Accord à l'unanimité

V - Convention de partenariat : réseau de lecture publique avec le Grand Narbonne :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal, que la Médiathèque Intercommunale du Grand Narbonne, souhaite faire évoluer son réseau de lecture publique, en lui donnant une impulsion propre à générer un nouvel enthousiasme.

A ce titre, le Grand Narbonne propose, aux communes du territoire, une « Convention simplifiée » pour faciliter l'adhésion au réseau de lecture publique, dont l'enjeu est autant la diffusion de l'offre culturelle que la volonté et l'action collectives.

Ce document prend en considération les contingences territoriales et les contraintes budgétaires des communes. Ainsi, la convention unique est présentée dans un format synthétique (un accord-cadre et deux services optionnels) ; elle s'inscrit désormais dans la temporalité de mi-mandat, avec une durée de 3 ans (2022/2024).

En outre, elle s'articule de manière synthétique autour d'un accord cadre et de deux services optionnels.

Madame le Maire propose l'option 1 : Cartes uniques individuelles et collectivités.

Accord à l'unanimité

VI - Avenant à la convention d'effacement BT rue du château d'eau avec le Syaden :

Afin de réaliser les travaux d'enfouissement des réseaux secs rue du château d'eau, une convention avec des montants estimatifs avait été signée avec le Syaden début 2020.

Les montants réels ont été supérieurs à ceux prévus dans la convention de départ, il est donc nécessaire de signer un avenant à cette convention avec les montants réellement payés.

- Travaux d'éclairage public : 12 871,80 €

- Travaux d'infrastructures passives des télécommunications IPCE : 5 546,24 €

Accord à l'unanimité

VII – Divers :

- Problème des platanes sur la place.
- Salle multimédia : accord du PC modificatif, salle classée en classe 5.
- Travaux du giratoire, les plantations vont être effectuées prochainement avec l'aide des employés communaux de Mirepeisset et Ginestas, qui ensuite en assureront l'entretien.
- Le 19/11/21 : 54 vaccinations réalisées en mairie (rappel 3^{ème} dose).
- Programme Téléthon.

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Vu par nous, Maire de la commune de MIREPEISSET

Pour être affiché le 1^{er} décembre 2021 à la porte de la mairie, conformément à l'article L.2121-25 du code général des collectivités territoriales.

Fait en mairie de MIREPEÏSSET

Le 1^{er} décembre 2021